

Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire

du jeudi 19 janvier 2017

Présents ou représentés :

Collège A : Patrick Barrès, Philippe Canguilhem, Agnès Daurat, Karine Duvignau (procuration à Elisabeth Munier), Emmanuelle Garnier (procuration à Sébastien Rayssac jusqu'à 15h15), Ollivier Haemmerlé, Christine Mias (procuration à Sophie Lécole Solnychkine), Caroline Thierry.

Collège B : Hélène Charlery, Pascale Chiron (procuration à Caroline Thierry jusqu'à 15h), Thierry Hénocq, Julien Labetaa, Sophie Lecole Solnychkine, Christian Mange, Elodie Quillier Valbuena, Sébastien Rayssac.

Collège BIATSS: Evelyne Léon-Latcher, Hosni Mernari, Elisabeth Munier.

Collège Étudiants : Robin Cantaloube, Hamid Djarane (procuration à Robin Cantaloube), Axel Loscertales (procuration à Christian Mange), Elisabeth Noël (procuration à Christian Mange), Emmanuel Renaud, Clément Revuz, Ségolène Rouve, Aurélie-Anne Thos.

Collège des personnalités extérieures :

Invités : Michel Catlla, Jérôme Coutelier, Sabrina Labbé, Laurent Matuszewski, Marc Rivère, Michèle Saint-Jean, Nathalie Valière, Véronique Vidal.

Secrétaire de séance : Isabelle Martin

M. Ollivier Haemmerlé, Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 14h15, le quorum étant atteint.

La présente CFVU ménagera un temps significatif à une présentation du service du SCUIO-IP.

D'autres CFVU « thématiques » seront programmées tout au long de l'année 2017. Sont pour l'instant prévus une CFVU consacrée au handicap, ainsi qu'une consacrée au service de la Formation Continue.

- Point sur les visites dans les Départements du VP CFVU et de la VP déléguée COMFOI.

Des rencontres dans les Départements ont été programmées avec le VP CFVU et la VP déléguée COMFOI avec pour objectif de faire le point sur la mise en place de la nouvelle offre de formation.

Les personnes conviées à ces échanges sont les Directeurs de Département, les Responsables de diplômes et les RAF.

Les visites avec les Ecoles et Instituts seront programmées au cours du printemps.

- Point sur la réforme des Master

La récupération des fiches Master est en cours, l'ouverture du portail « trouvermonmaster.gouv.fr » est prévue à la fin du mois de janvier 2017.

Le décret d'application de la loi n'est pas encore paru.

La procédure de recours des étudiants en cas de non-admission dans les Masters qu'ils auraient demandés n'est pas encore définie. En effet, un étudiant titulaire d'une Licence qui n'aurait reçu aucune réponse positive à ses demandes d'admission en 1^{ère} année de master, a un délai de 15 jours après réception de son dernier avis de refus, pour saisir le Recteur de région académique. Le Recteur, après accord des chefs d'établissements concernés, dispose d'un temps non défini pour faire au moins trois propositions d'admission dans une formation conduisant au diplôme national de master (dont une dans l'établissement d'origine où l'étudiant a obtenu sa Licence).

Question Elodie Quilier Valbuena

Quel est le calendrier et quelle position va adopter l'UT2J sur cette réforme?

Réponse Ollivier Haemmerlé

La loi doit être appliquée. Les Départements ont d'ores et déjà travaillé sur la procédure de recrutement (calendrier, modalités de recrutement). L'étude des recours se déroulera vraisemblablement au cours de l'été.

L'établissement dispose d'un délai de 2 mois pour répondre à une demande d'inscription en Master. En l'absence de réponse, la loi Silence Vaut Accord s'appliquant, l'admission en Master est considérée comme acquise. Ce délai peut être suspendu en cas de dossier incomplet ou de convocation à un entretien préalable d'admission (à condition qu'un tel entretien soit explicitement prévu dans les modalités de recrutement).

Les fiches master seront présentées au vote à la CFVU du 02 février 2017, puis ensuite en CA.

Question Robin Cantaloube

Que va-t-il se passer pour les étudiants actuellement en L3 (surtout en Psychologie par exemple), dont beaucoup ne vont pas pouvoir accéder en M1 avec la sélection qui va être mise en place à la prochaine rentrée universitaire.

Les capacités d'accueil sont trop faibles dans certaines filières. Ces propositions revues à la baisse ne sont pas acceptables, les étudiants sont très inquiets.

Réponse Ollivier Haemmerlé

Le Rectorat dispose de toutes les statistiques des inscriptions des années antérieures, et une vérification sera faite en fonction des filières.

Il est stipulé dans la loi que tout étudiant titulaire d'un diplôme national de Licence peut poursuivre ses études en master.

Intervention Aurélie-Anne Thos

Les étudiants en L3 qui vont désormais être sélectionnés pour passer en M1 et le manque de places en M2 va porter préjudice à tous ceux qui vont être refusés.

Intervention Agnès Daurat

Les autres Universités en France vont mettre en place la sélection en Psychologie, ce qui revient à dire que l'UT2J va devoir faire face à un afflux de demandes d'inscriptions d'étudiant dans cette filière. Les effectifs en M1 cette année ont déjà augmenté de 20 %. Il faudra privilégier les inscriptions des étudiants d'UT2J au détriment des demandes extérieures.

Intervention Elodie Quillier Valbuena

Ce travail demandé par le Ministère exige beaucoup d'investissement dans des délais très courts.

I. Validation du compte-rendu de la CFVU du 1^{er} décembre 2016.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés le compte-rendu de la CFVU du 1^{er} décembre 2016 (sous réserve des modifications demandées).

Votants : 27

NPPV : 02

Pour : 25

II. Désignation des représentants appelés à participer à la Commission Valorisation et à la Commission Diffusion des savoirs

La Vice-Présidente de la Commission Recherche Marie-Christine Jaillet demande aux membres de l'assemblée par l'intermédiaire du VP CFVU Ollivier Haemmerlé d'ajouter à l'ordre du jour la désignation d'un représentant CFVU Maître de conférences pour la **Commission d'avancement des Enseignants-chercheurs.**

Une seule candidate se propose ; il s'agit de Sophie Lécole Solnychkine.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la candidature de Sophie Lécole Solnychkine Maître de conférences à la Commission d'avancement des Enseignants-chercheurs.

Votants : **27**
NPPV : 03
Pour : 24

Commission Valorisation

Les personnes qui se proposent sont :

Mme Karine Duvignau
M. Philippe Canguilhem

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la liste des deux représentants élus à la CFVU à la Commission Valorisation.

Votants : **27**
NPPV : 01
Pour : 26

Commission Diffusion des savoirs

Aucun candidat ne se proposant, le vote est reporté.

III. Sur les calendriers universitaires à venir : organisation de la réflexion.

Intervention Ollivier Haemmerlé

Il s'agit d'un travail de réflexion qui sera instruit dans le cadre de la COMFOI.

Ces réflexions porteront sur les horaires de cours, et particulièrement sur la pause méridienne à respecter, sur l'organisation des périodes d'enseignement et sur l'organisation des périodes d'examens.

Dans un premier temps, le calendrier de l'année prochaine sera rapidement proposé. Le travail mené en Commission FOI portera sur des évolutions à moyen terme.

Intervention Thierry Hénocq

Cette année, sur un semestre qui compte seulement douze semaines de cours, deux lundis ont été chômés (pour des raisons de calendrier national) et n'ont pas été rattrapés, ce qui défavorise certains étudiants.

Intervention Elodie Quillier Valbuena

Il faudra prendre en compte l'impact sur l'organisation administrative et son personnel Biats, ainsi que sur les formations qui sont « à cheval » sur plusieurs Départements.

PRESENTATION DU SCUIO-IP

Présentation Sabrina Labbé et Loïc Gojard

Un diaporama est présenté aux membres de l'assemblée.

La Direction du SCUIO-IP est heureuse de venir présenter son service et de pouvoir apporter des précisions sur son rôle, ses missions et actions au sein de l'Université.

La création du service, qui s'appelait alors « SIOU », date de 1987. Il devient « DOSI » en 2009 puis, depuis septembre 2015, « SCUIO-IP » : **Service Commun Universitaire d'Information d'Orientation et d'Insertion Professionnelle.**

Actuellement, le service est logé dans le bâtiment « Candilis ». Il regroupe seize personnes. Les besoins en Ressources Humaines sont réels, car le nombre d'étudiants ne cesse d'augmenter. De plus, 42 % du budget sont consacrés à des actions pilotées par le Rectorat. Les vacances étudiantes sont une part importante dans le budget de fonctionnement du service.

Le SCUIO-IP est un service qui accompagne la réussite étudiante à travers ses différentes missions d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle. Cet accompagnement s'adresse aussi aux lycéens, au personnel de l'UT2J, ainsi qu'aux acteurs du monde socio-économique.

Le service bénéficie d'un réseau de partenaires important, aussi bien interne qu'externe. Un centre de ressources documentaires ouvert au public du lundi midi au jeudi soir en continu propose de nombreux documents à disposition des étudiants.

Le développement de supports de communication, la création des fiches Licences ou la participation sur la partie « métiers » du MOOC Psychologie sont quelques exemples des nombreuses actions du SCUIO-IP.

Un espace conseil et accompagnement est animé par des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle (COIP) ou par des conseillères d'orientation psychologues (COP).

Des conseils et aides sur APB, sur la réorientation avec la bourse au changement d'orientation, des réunions d'information et ateliers sont également mis en place.

Des permanences sont organisées au CRL et au CROG sur la préparation à l'insertion professionnelle avec la réalisation de CV et lettres de motivation, ainsi que des mini conférences thématiques.

Une partie importante des actions du SCUIO-IP concerne le développement et la coordination du stage. Une plate-forme est en ligne sur l'ENT ; elle permet la diffusion d'offres de stages (mis en lien avec l'offre de formation) et d'emplois accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire. Une veille législative et juridique sur les stages se déroule dans le service.

De nombreuses actions événementielles et dispositifs ont été mis en place par le service :

- la mise en œuvre de la césure,
- du conseil sur l'entrepreneuriat étudiant,
- le développement du recueil de la taxe d'apprentissage et du lien université/monde socio-économique,

- la participation au salon INFOSUP (novembre),
- l'organisation du forum métiers « la tête de l'emploi » (février),
- la participation à la JPO (journée portes ouvertes en février),
- les journées d'immersion de lycéens (mars),
- les perspectives orientation et insertion professionnelle avec la participation des enseignants lors de conférences,
- les petits déj' avec des thématiques variées (plusieurs dates à venir).

Intervention Hosni Mernari

La diffusion de ces informations serait intéressante au sein des Départements.

Peut-on avoir des précisions sur l'accompagnement du stage et sur la taxe d'apprentissage ?

Réponse Sabrina Labbé

Des visites ont déjà été eu lieu dans les UFR, mais un manque de personnel et de temps limite la portée de ces actions.

Certaines composantes ont sollicité le SCUIO-IP pour aider les étudiants à trouver un stage. Il faut valoriser le contenu pédagogique et former les enseignants pour qu'ils deviennent des relais de ces informations.

Les entreprises versent la TA à l'Université en deux parties (une partie destinée à la section apprentissage, l'autre partie fléchée vers une formation professionnelle au choix de l'entreprise).

Intervention Philippe Canguilhem

La recherche d'enseignants volontaires au sein des Départements qui deviendraient référents ou relais auprès du SCUIO-IP serait peut-être une idée à développer. Il est vrai que l'emplacement du service du SCUIO-IP n'est pas vraiment idéal pour communiquer auprès de la communauté universitaire.

Intervention Patrick Barrès

Le document concernant la césure n'est pas adapté pour les Doctorants ; il faudrait modifier certains contenus ou énoncés.

Intervention Pascale Chiron

Il faudrait valoriser les CV et lettres pour les personnes en situation handicap. Une mauvaise expérience sur la préparation des étudiants lors de la manifestation « Handifest 2016 » a été très déconcertante pour ces personnes qui n'ont pas su réellement se valoriser auprès des employeurs. Une formation du personnel pourrait être envisagée.

Les projets du SCUIO-IP

- Renforcement de l'activité documentaire, notamment avec le SCD.
- Poursuivre la mise en place du rôle de coordination de réseaux de référents,
- Faire du service un prestataire de formation,
- Poursuivre le travail d'interconnexion des missions,
- Mise en œuvre d'une plate-forme stage et insertion professionnelle avec la DEEP,
- Poursuivre les actions de communication,
- Développer l'entrepreneuriat étudiant,
- Etre repéré au sein de la communauté universitaire en externe (Toulouse et national),
- Mettre en place un axe Recherche et Développement dans le service (développer des expérimentations).

Question Hélène Charlery

La transmission et la lisibilité des informations relatives à la redistribution de la taxe d'apprentissage au sein des formations n'est pas forcément claire au sein des Départements. Les entreprises sont-elles aussi suffisamment informées sur la façon dont peut être versée cette taxe ?

Réponse Sabrina Labbé

Un travail de sensibilisation des référents est en projet afin qu'ils puissent renseigner au mieux les employeurs sur les différentes formations dans lesquelles elles peuvent reverser une partie de la Taxe Apprentissage.

Intervention Elisabeth Munier

Au niveau des UFR, nous n'avons pas assez de visibilité pour savoir quelle entreprise a versé pour chaque composante. Comment répondre aux entreprises quand elles nous contactent ?

Réponse Sabrina Labbé

Pour toute demande d'information, il faut s'adresser au référent TA du SCUIO-IP.

Questions diverses

Un point sur la feuille de route « reconquête de l'IDEX » est demandé, et de nombreuses questions/réponses entre les membres de l'assemblée sont échangées.

Un vote indicatif sur la feuille de route est prévu au CAC du 23/01/17, suivi du vote décisionnel au CA du 24/01/17.

Question Hosni Mernari

Des changements ont-ils été apportés sur cette « feuille de route » récemment ?

Réponse Ollivier Haemmerlé

Aucune réunion concernant les formations n'a eu lieu depuis la dernière CFVU. La feuille de route a été finalisée et diffusée au début du mois de janvier.

Le CT a voté ce matin « contre » et ne valide pas en l'état la feuille de route.

Intervention Aurélie Anne, Thierry Hénocq

De nombreuses personnes de la Communauté universitaire s'inquiètent de la perte de la personnalité morale de l'Université Toulouse Jean Jaurès et des conséquences qu'elle va avoir sur ses moyens et sur sa politique RH. Cette feuille de route soulève beaucoup de questions sur l'avenir des formations et de certaines filières, sur les emplois Biatss, l'augmentation des droits d'inscription, la sélection en première année d'Université.

Aucune information sur la fusion n'a été diffusée à l'intention des étudiants.

Intervention Elodie Quilier Valbuena

C'est un sujet sur lequel la CFVU aurait dû se pencher plus en détails lors d'une séance exclusivement réservée à des questions que se posent la plupart des collègues sur l'impact que vont avoir les formations si ce projet est voté en l'état.

Intervention Ollivier Haemmerlé

Il était très difficile d'organiser un débat sur une feuille de route qui a été dévoilée il y a quelques jours. A l'issue du vote du CA, s'il est positif, les différents conseils s'empareront

du dossier afin de rédiger un projet complet. Il n'y a aucun doute sur le fait que cette question sera mise à l'ordre du jour de plusieurs CFVU dans les mois qui viennent.

Intervention Thierry Hénocq

Cette feuille de route est claire sur le fait que la perte de personnalité juridique pour l'Université est bien notifiée.

Réponse Ollivier Haemmerlé

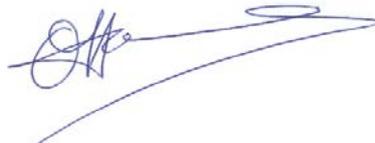
La feuille de route va permettre au CGI de savoir si l'Université s'oriente dans une direction qui permet la reconquête de l'IDEX ou pas. Il restera ensuite à préciser le projet pour qu'à la fin de l'année, la communauté puisse se prononcer en faveur ou non du projet final.

Intervention Hosni Mernari

Lors de la dernière assemblée générale, aucune information n'a été apportée concernant l'avenir des Biatss.

Fin de séance à 17h15.

Le Vice-Président de la CFVU



Ollivier Haemmerlé